

POLITIQUE

Jean-Pierre Sueur critique les conditions de mise en œuvre de la TP

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a vivement critiqué, au Sénat, vendredi, les conditions de mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle (TP). Il a indiqué qu'il était absurde de se trouver dans « *une situation dans laquelle les collectivités locales ignorent en novembre quelle fiscalité sera appliquée en janvier* ». Pour lui, le dispositif n'atteindra pas ce qui est recherché, puisque cette réforme aboutira à « *taxer deux fois les salaires alors que la réforme de Dominique Strauss-Kahn, en 1998, avait exclu les salaires de l'assiette de la taxe professionnelle* ». Il a enfin souligné qu'elle se traduirait « *par une perte de ressources des collectivités locales, avec des conséquences négatives sur l'impôt des ménages et pour l'investissement public* ».